

Article 21 du Règlement

Monsieur le Président, ce secteur très vital, qui crée la majorité des emplois, a été complètement exclu. Actuellement, la petite entreprise est pénalisée par les banques qui chargent une pénalité si leurs clients paient avec un chèque qui n'a pas assez de fonds. Pourquoi le gouvernement, qui utilise les PME quand il fait ses annonces de relations publiques, les oublie-t-il toujours quand il s'agit de politiques pour les aider, les exclut-il toujours?

Combien de temps les Canadiens doivent-ils attendre? Combien de fois les Canadiens doivent-ils subir cette discrimination de la part du gouvernement canadien?

J'invite le ministre à agir immédiatement et à corriger cette situation.

* * *

[Traduction]

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES**L'ÉCRASEMENT MORTEL D'UN HÉLICOPTÈRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE**

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, au nom des citoyens de Kootenay-Ouest, je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances aux proches des deux membres des Forces armées qui ont perdu la vie, hier, au cours d'un exercice d'entraînement, lorsque leur hélicoptère s'est écrasé au sol alors qu'il se dirigeait vers Nakusp, situé dans la région du lac Arrow supérieur, dans ma circonscription de Kootenay-Ouest.

Le ministre de la Défense nationale (M. Beatty), avec qui je me suis entretenu, m'a assuré qu'il y aura une enquête en bonne et due forme, dont les résultats seront rendus publics.

* * *

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA**LE PARRAINAGE DE L'EXPOSITION DES OEUVRES DE DEGAS**

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les îles): Monsieur le Président, les grosses sociétés parrainent souvent des événements artistiques afin de redorer leur blason. Le Musée des beaux-arts du Canada a eu le courage d'exposer l'oeuvre de Hans Haacke sur le rapport entre l'aide que Alcan apporte au domaine des arts, et son soutien implicite envers l'apartheid du fait de ses activités en Afrique du Sud.

Il est d'autant plus ironique que la première grande exposition du Musée des beaux-arts, sa rétrospective de Degas, soit parrainée par United Technologies Corporation, deuxième fabricant de matériel militaire aux États-Unis. Sa succursale, Pratt & Whitney Canada, est la principale bénéficiaire des subventions gouvernementales consenties dans le cadre du Programme canadien de productivité de l'industrie du matériel de défense, en vertu duquel elle a touché 460 millions de dollars depuis 1969.

Les moteurs de Pratt & Whitney sont installés dans des centaines d'appareils militaires vendus à des régimes répressifs de par le monde.

Les fabricants internationaux de matériel militaire trempent dans la misère, la faim, la torture et la mort pour réaliser des bénéfices, et aucun parrainage artistique ne saurait les rendre vertueux. Le Musée des beaux-arts du Canada devrait faire preuve de plus de discernement dans le choix de ses promoteurs.

* * *

[Français]

LA TRANSPORT FERROVIAIRE**LE CN—LE DÉRAILLEMENT D'UN WAGON DE CHLORE PRÈS DE CHAPAIS**

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, encore une fois, un autre déraillement en Abitibi! Le 5 juillet dernier, au mille 26.8 de la subdivision Chapais, au nord de Senneterre, un wagon de chlore a déraillé. La population n'a pas été avertie. Aucun communiqué de presse de la part du CN. Tous les déraillements, grands ou petits, contribuent à intensifier l'anxiété parmi la population et les employés du CN, ceci à cause d'un manque de personnel à la sécurité depuis les dernières coupures de personnel, en 1987.

Monsieur le Président, les déraillements se poursuivent. Le CN devra revoir immédiatement sa politique sur la sécurité, ceci pour une meilleure vérification des wagons avant qu'une catastrophe n'arrive.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—L'INDUSTRIE VITICOLE DE L'ONTARIO**

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, les viticulteurs canadiens ont été trahis dans l'accord commercial Mulroney-Reagan. Ils ont été complètement sacrifiés, tant ceux de la vallée de l'Okanagan que ceux de l'escarpement de la Niagara. Nous apprenons que le programme d'adaptation que propose le gouvernement se chiffre à 70 millions de dollars seulement en Ontario, ce qui est moins de la moitié de ce qui s'impose pour un programme d'adaptation satisfaisant. On établit ce chiffre en présumant que le gouvernement ontarien contribuerait la moitié de cette somme, soit environ 35 millions.

Étant donné que le gouvernement de l'Ontario n'est pas signataire de l'accord et est opposé à l'accord commercial de Mulroney, cela veut dire que les agriculteurs recevront moins du quart d'un programme d'adaptation satisfaisant.

Si le gouvernement tient à faire accepter l'accord commercial, je l'exhorte à offrir un programme d'adaptation satisfaisant aux agriculteurs qui risquent de perdre leur exploitation agricole.